



**C.C.G.A.**  
1 boulevard Jean Moulin  
Centre Commercial Plein Sud  
16000 ANGOULEME  
Tél : 05 45 61 86 30  
[www.ccga.asso.fr](http://www.ccga.asso.fr)

Référence : LM / 13882

Adhérent N°

Correspondant N°

/

**Objet : Compte-rendu de mission**

Madame,

Conformément à l'article 1649 quater E du code général des impôts (CGI), nous sommes tenus de contrôler la concordance, la cohérence et la vraisemblance des déclarations de résultats et taxes sur le chiffre d'affaires que vous nous avez soumises.

A partir des éléments que vous avez produits et des réponses à nos éventuelles demandes de compléments d'information, nous avons réalisé nos contrôles conformément aux diligences prévues par l'Administration Fiscale.

Par ailleurs, l'article précité prévoit qu'un compte rendu de mission soit établi à l'issue de nos travaux de contrôle. L'original vous est transmis sous le présent pli et, conformément aux dispositions de ces textes, une copie en est adressée au service des impôts des entreprises en charge de votre dossier.

A ce titre vous pouvez bénéficier d'une réduction d'un an du délai de prescription de l'Administration Fiscale qui passe ainsi de 3 à 2 ans.

Votre attention est appelée sur le fait que la réalisation du compte rendu de mission est **sans incidence sur les missions de contrôle fiscal** dévolues par le législateur aux agents de la Direction Générale des Finances Publiques.

En conséquence, l'Administration Fiscale n'est pas liée par les conclusions de ce compte rendu et est susceptible d'exercer l'ensemble de ses prérogatives en la matière.

Conclusion de nos travaux :

I # Réponse jugée incomplète par organisme agréé.

Fait à Angoulême, le 20 février 2013

**Po/ La Commission de Contrôle**  
Annick PIAUD - Directrice

**Identification de l'organisme agréé**

Dénomination : Centre Charentais de Gestion Agréé

Numéro et date de délivrance de l'agrément : 101160 du 28 mars 1977

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ADHERENT**

Identification :

Nom et prénom :

Adresse :

Activité : TRAVAUX PUBLICS

N° SIRET :

Mode d'exercice : Individuel : X Sociétal : Nombre d'associés : 0

N° d'adhérent : 008803

Date d'adhésion : 07/06/2004

Coordonnées du service des impôts des entreprises :

En cas de perte de la qualité d'adhérent en cours d'année, date d'effet :

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DECLARATIONS EXAMINEES**

Date de réception de la déclaration des résultats : 20/06/2012

Période d'imposition : du 01/04/2011 au 31/03/2012

Résultat déclaré : 19855

Date d'établissement du compte-rendu par l'organisme agréé : 20/02/2013

Compte rendu de mission rectificatif : Non

Tenue TTC : NON HT : OUI

Activité non soumise à la TVA : NON Assujetti Partiel : NON

Montant de la TVA collectée : 141494

**Nature des conclusions (cocher la case concernée)**

<input type="checkbox"/>	<b>Situation permettant de conclure à la concordance, la cohérence et la vraisemblance des déclarations</b>
<input type="checkbox"/>	ABSENCE D'ANOMALIE
<input type="checkbox"/>	ABSENCE D'ANOMALIE APRES REPONSE SATISFAISANTE A LA DEMANDE D'ELEMENTS COMPLEMENTAIRES
<input type="checkbox"/>	ENVOI D'UN COURRIER D'INFORMATION PAR L'ORGANISME AGREE
<input type="checkbox"/>	TRANSMISSION D'UNE DECLARATION RECTIFICATIVE A LA DEMANDE DE L'ORGANISME AGREE
<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Situation ne permettant pas de conclure à la concordance, la cohérence et la vraisemblance des déclarations</b>
<input type="checkbox"/>	ABSENCE DE REPONSE AUX DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS ENVOYEEES PAR L'ORGANISME AGREE
<input checked="" type="checkbox"/>	REPONSE JUGEE INCOMPLETE PAR L'ORGANISME AGREE
<input type="checkbox"/>	DESACCORD AVEC L'ORGANISME AGREE

**I Réponse jugée incomplète par l'organisme agréé.**

Pour exercer notre mission, nous vous avons demandé des informations complémentaires qui ont, à ce jour, reçu une réponse que nous estimons incomplète.

Les courriers et rappels ont été envoyés aux dates suivantes : 15/12/2011, 04/02/2013

Par conséquent, nous ne sommes pas en mesure de conclure à la concordance, la cohérence et la vraisemblance de votre déclaration sur le point suivant : il a été relevé une dette d'un montant de 25 568 euros (incluse ligne VW du 2057). Nous n'avons pas reçu de déclarations attestant de la régularisation totale de cette dette.

Nous vous informons de la mise sous surveillance de votre dossier.

S'agissant d'un manquement aux engagements que vous avez pris en adhérant à notre organisme agréé, cette réponse incomplète ou non satisfaisante vous expose à la mise en oeuvre d'une procédure d'exclusion.